



## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme.

Le demandeur est la **srl Just Queen Belgique** dont les bureaux se trouvent à Ottignies-Louvain-la-Neuve - Place de l'Université, 16 .

Le terrain concerné est situé Chaussée de Namur, 482 à 5030 BEUZET et cadastré Division 7, section C numéro 198M4.

Le projet consiste en placement d'un distributeur automatique à pizzas et à boissons sur un parking privé et présente les caractéristiques suivantes :

Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du quide régional ;

Le projet déroge au plan de secteur : zone agricole

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX.

A cet égard, nous vous demandons de prendre un rendez-vous auprès du Service Urbanisme soit par téléphone au 081/626.369 – 081/626.381 – 081/626.361 ou par courriel à urbanisme@gembloux.be

L'enquête publique est ouverte le 29 avril 2024 et clôturée le 13 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, en indiquant la référence BC202400034 :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gembloux.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendezvous ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX, le .43 mai 2024.

La Directrice générale

Vinciane MONTARIOL



Le Député-Bourgmestre

Benoît DISPA